

RÉPONSE À LA DEMANDE DE L'UDAP

PROJET ÉOLIEN DES MOULINS DE LA COLOGNE

Communes de Cartigny et d'Hancourt
Département de la Somme (80)

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



Parc éolien des Moulins de la Cologne SAS

8, Rue Auber

75 009 PARIS

Tél. : 01.71.19.70.66



BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON

Environnement et Energies

www.be-jc.com

Réalisation du dossier :

Mr Médéric BASTARD– Paysagiste

Bureau d'Études JACQUEL & CHATILLON

3, Quai des Arts

51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tél. : 03.26.21.01.97

AVRIL 2021

Le Bureau d'études Jacquel et Chatillon est signataire de la « Charte d'engagement des bureaux d'études dans le domaine de l'évaluation environnementale ».

SOMMAIRE

CHAPITRE I.	INTRODUCTION AU PROJET	5
CHAPITRE II.	INCIDENCES DU PROJET	7
II.1.	CONTEXTE DE LA DEMANDE PORTANT SUR L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE MONCHY-LAGACHE	8
II.2.	OUTIL D'ANALYSE DES INCIDENCES : LES PHOTOMONTAGES	9
II.2.1.	LES PROPRIÉTÉS DU CHAMP DE VISION	9
II.2.2.	PROPRIÉTÉS DES PHOTOMONTAGES	9
II.3.	INCIDENCES DU PROJET SUR L'ÉGLISE DE MONCHY-LAGACHE	10
II.3.1.	PHOTOMONTAGE N°1 AU NIVEAU DE LA PLACE DE 11 NOVEMBRE 1918	10
II.3.2.	PHOTOMONTAGE N°2 AU NIVEAU DU CARREFOUR DE LA GRANDE RUE ET DE LA RUE DU HUIT MAI 1945	14
II.3.3.	PHOTOMONTAGE N°3 AU NIVEAU AU CARREFOUR DE LA RUE DES CHARRONS ET DE LA GRANDE RUE	18
II.3.4.	PHOTOMONTAGE N°4 À L'ENTRÉE SUD DE MONCHY-LAGACHE	22
CONCLUSION		26



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Cartes

<i>Carte 1 : Localisation de l'église St-Pierre et des points de vue des photomontages vis-à-vis des éoliennes du projet des Moulins de la Cologne (Source : BE JC).....</i>	<i>8</i>
<i>Carte 2 : Localisation du point de vue du photomontage n°1 (Source : BE JC).....</i>	<i>10</i>
<i>Carte 3 : Localisation du point de vue du photomontage n°2 (Source : BE JC).....</i>	<i>14</i>
<i>Carte 4 : Localisation du point de vue du photomontage n°3 (Source : BE JC).....</i>	<i>18</i>
<i>Carte 5 : Localisation du point de vue du photomontage n°4 (Source : BE JC).....</i>	<i>22</i>

Photos

<i>Photo 1 : Vue sur l'église Saint-Pierre de Monchy-Lagache (BE JC)</i>	<i>8</i>
<i>Photo 2 : Vue illustrative n°1 - projet éolien des Moulins de la Cologne au niveau de la place du 11 Novembre 1918 à Monchy-Lagache, à 6 600 m du projet, angle 120° (Source : BE JC).....</i>	<i>10</i>
<i>Photo 3 : Vue actuelle n°1 - projet éolien des Moulins de la Cologne au niveau de la place du 11 Novembre 1918 à Monchy-Lagache, à 6 600 m du projet, angle 120° (Source : BE JC).....</i>	<i>11</i>
<i>Photo 4 : Photomontage n°1 - projet éolien des Moulins de la Cologne au niveau de la place du 11 Novembre 1918 à Monchy-Lagache, à 6 600 m du projet, angle 120° (Source : BE JC).....</i>	<i>11</i>
<i>Photo 5 : Vue illustrative n°2 - projet éolien des Moulins de la Cologne au niveau du carrefour de la Grande Rue et de la rue du Huit Mai 1945 à Monchy-Lagache, à 6 665 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)</i>	<i>14</i>
<i>Photo 6 : Vue actuelle n°2 - projet éolien des Moulins de la Cologne au niveau du carrefour de la Grande Rue et de la rue du Huit Mai 1945 à Monchy-Lagache, à 6 665 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)</i>	<i>15</i>
<i>Photo 7 : Photomontage n°2 - projet éolien des Moulins de la Cologne au niveau du carrefour de la Grande Rue et de la rue du Huit Mai 1945 à Monchy-Lagache, à 6 665 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)</i>	<i>15</i>
<i>Photo 8 : Vue illustrative n°3 - projet éolien des Moulins de la Cologne au carrefour de la rue des Charrons et de la Grande Rue à Monchy-Lagache, à 6 750 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)</i>	<i>18</i>
<i>Photo 9 : Vue actuelle n°3 - projet éolien des Moulins de la Cologne au carrefour de la rue des Charrons et de la Grande Rue à Monchy-Lagache, à 6 750 m du projet, angle 120° (Source : BE JC).....</i>	<i>19</i>
<i>Photo 10 : Photomontage n°3 - projet éolien des Moulins de la Cologne au carrefour de la rue des Charrons et de la Grande Rue à Monchy-Lagache, à 6 750 m du projet, angle 120° (Source : BE JC).....</i>	<i>19</i>
<i>Photo 11 : Vue illustrative n°4 - projet éolien des Moulins de la Cologne à l'entrée Sud de Monchy-Lagache, à 7 520 m du projet, angle 120° (Source : BE JC).....</i>	<i>22</i>
<i>Photo 12 : Vue actuelle n°4 - projet éolien des Moulins de la Cologne à l'entrée Sud de Monchy-Lagache, à 7 520 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)</i>	<i>23</i>
<i>Photo 13 : Photomontage n°4 - projet éolien des Moulins de la Cologne à l'entrée Sud de Monchy-Lagache, à 7 520 m du projet, angle 120° (Source : BE JC).....</i>	<i>23</i>

CHAPITRE I. INTRODUCTION AU PROJET



Le présent document porte sur la demande de compléter l'évaluation des incidences pour le projet éolien des Moulins de la Cologne. Cette demande a été formulée par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP), le 19 janvier 2021. Le projet des Moulins de la Cologne se localise dans les communes de Cartigny et d'Hancourt, à environ 8 km de Péronne à l'Est. Il se compose de sept éoliennes d'une hauteur maximale en bout de pale de 178,5 m, orientées sur une ligne Est/Ouest. Le projet s'installe à proximité du parc éolien de Bernes et de son parc d'extension accordé.

Cette demande vise à compléter l'évaluation des incidences du projet pour la sensibilité patrimoniale suivante : l'église Saint-Pierre de la commune de Monchy-Lagache, inscrite au titre des monuments historiques. Ce monument se localise au Sud du projet, à environ 6,5 km de l'éolienne du projet la plus proche. L'UDAP a souhaité la réalisation de quatre photomontages supplémentaires à partir des points de vue préalablement proposée par celle-ci :

- Le premier point de vue se localise à proximité directe de l'église, au niveau de la Place du 11 Novembre 1918 ;
- Le second point de vue se positionne à proximité du carrefour de la Grande Rue et de la rue du Huit Mai 1945 au Sud du premier point de vue ;
- Le troisième point de vue se positionne au carrefour de la rue des Charrons et de la Grande Rue ;
- Le quatrième et dernier point de vue se localise au niveau de l'entrée Sud du village de Monchy-Lagache, au niveau de la D15.

Afin d'évaluer au mieux les éventuelles incidences du projet éolien des Moulins de la Cologne sur l'église inscrite Saint-Pierre de Monchy-Lagache, ce document localisera dans un premier temps les éoliennes du projet, l'église et les différents points de vue. Dans un second temps, les photomontages seront présentés et commentés. Pour finir, le document qualifiera les incidences du projet sur l'église.

CHAPITRE II. INCIDENCES DU PROJET

II.1. CONTEXTE DE LA DEMANDE PORTANT SUR L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE MONCHY-LAGACHE

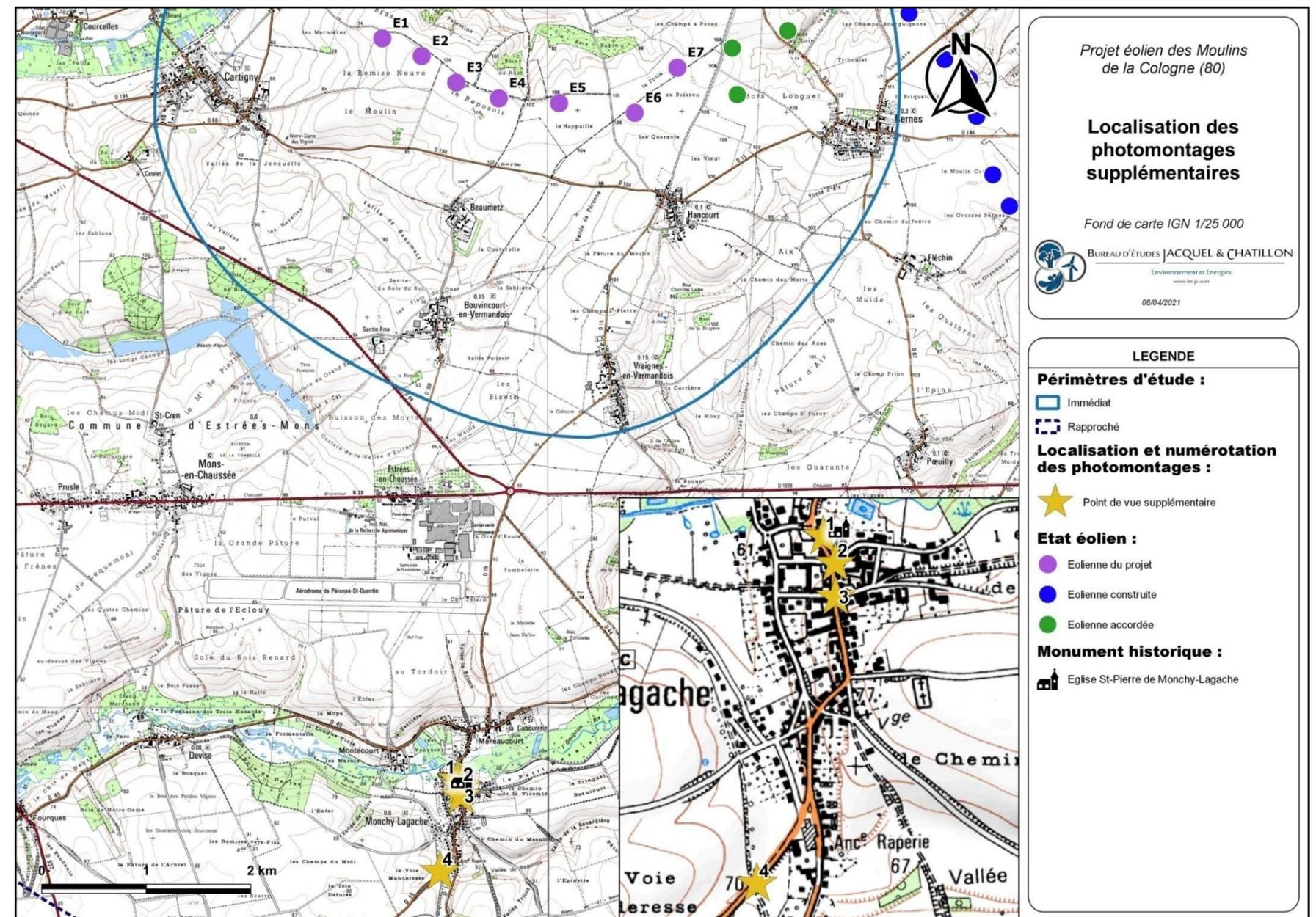
L'église Saint-Pierre de Monchy-Lagache se situe dans l'Est du département de la Somme, à une quinzaine de kilomètres au Sud-est de Péronne. L'édifice, est depuis le 13 février 1998, inscrit au titre des monuments historiques. Le village de Monchy-Lagache s'organise le long de la D15 au niveau du coteau Sud de la vallée de l'Omignon. L'église s'inscrit en frange Nord du village où les visibilitées sur l'extérieur du village sont stoppées à la fois par la trame bâtie et la ripisylve de l'Omignon. Vis-à-vis du projet éolien des Moulins de la Cologne, l'église de Monchy-Lagache se localise à environ 6 500 m de distance de l'éolienne du projet la plus proche. Cette distance tend à fortement pondérer les potentielles incidences visuelles du projet depuis ce monument. Le relief vallonné et la ripisylve, présents à proximité, pourraient tendre à stopper l'essentielle des visibilitées lointaines en direction du Nord et du projet.

La Carte 1 ci-contre présente la localisation des 4 points de vue proposés par l'UDAP afin d'analyser au mieux les effets du projet sur l'église Saint-Pierre. Dans un souci de lisibilité, sont présentés pour chacun des 6 points de vue :

- Le numéro du point de vue ;
- La localisation du point de vue ;
- La date et l'heure de la prise de vue ;
- La distance à la première éolienne du projet ;
- Une vue illustrative identifiant les éoliennes du projet (violet) et le contexte local (bleu foncé pour les parcs construits, vert pour les parcs accordés et orange pour les projets en instruction) avec le nom des parcs ;
- La vue actuelle ;
- Le photomontage avec la modélisation du projet éolien des Moulins de la Cologne.



Photo 1 : Vue sur l'église Saint-Pierre de Monchy-Lagache (BE JC)



Carte 1 : Localisation de l'église St-Pierre et des points de vue des photomontages vis-à-vis des éoliennes du projet des Moulins de la Cologne (Source : BE JC)

II.2. OUTIL D'ANALYSE DES INCIDENCES : LES PHOTOMONTAGES

II.2.1. LES PROPRIÉTÉS DU CHAMP DE VISION

Le champ de vision humain est défini par un angle de vision horizontal et par un angle de vision vertical. La zone de perception visuelle ainsi définie est composée de plusieurs « zones d'action » où l'acuité visuelle est très nuancée.

L'acuité visuelle correspond à notre capacité à visualiser le détail. Elle est élevée dans la zone fovéale qui correspond à un angle de vision de 3° environ, mais est jugée médiocre en dehors de cette zone. Si cette zone de perception élevée du détail est très réduite chez l'homme, elle est compensée par le fait que celui-ci peut orienter son regard : la lecture d'un paysage se réalise ainsi par un balayage continu des différents plans, et les objets d'importance dans ce paysage attireront l'œil en premier.

L'observateur oriente ainsi le regard par un perpétuel mouvement de l'œil pour diriger l'axe fovéal vers la partie de l'image retenue pour analyse fine. La zone proche constitue une zone de surveillance dont l'interprétation permet l'orientation rapide de l'œil vers un détail choisi instinctivement sans mouvement de tête. Une troisième zone, dite zone d'impression réduite, renseigne essentiellement sur le mouvement des grandes masses de l'image, ce qui peut induire l'orientation volontaire du regard par le mouvement conjugué de la tête et du globe oculaire. Enfin la zone de vision latérale participe encore à l'appréciation de l'espace et en particulier de la présence d'objets en mouvement rapide.

II.2.2. PROPRIÉTÉS DES PHOTOMONTAGES

Les photomontages sont réalisés par l'intermédiaire du logiciel « Windfarm ». Ce logiciel permet de localiser les panoramas dans un modèle en trois dimensions afin de modéliser les éoliennes du projet avec leurs perspectives au sein de la photographie.

Pour l'analyse des incidences, le format standard des panoramas sera de 120°. Cet angle permet d'analyser les éléments paysagers pouvant se retrouver dans le même champ de vision que le projet éolien des Moulins de la Cologne. L'orientation des panoramas est toujours déterminée en fonction de la localisation du parc éolien et des ouvertures visuelles qui peuvent permettre de le lire en relation avec les autres éléments constitutifs du paysage. La méthodologie de conception rend possible la simulation d'un ensoleillement réaliste des éoliennes selon la position réelle du soleil à l'instant de la prise de vue.

Pour autant, **chaque photomontage sera présenté dans la situation la plus défavorable : les éoliennes du parc en projet seront donc fréquemment présentées avec une exposition maximale (éoliennes blanches) ou au contraire avec un contre-jour total (éoliennes noires).**

Pour cette partie d'analyse des incidences, les photomontages sont toujours précédés d'une photographie caractérisant l'état initial avant photomontage, ainsi que d'un schéma permettant de percevoir les éoliennes dans une représentation du relief nu. On peut donc déterminer de manière plus efficiente les incidences tant à partir du point précis de la prise de vue que pour des points adjacents. Avec un léger décalage, il est parfois possible de contourner un obstacle visuel et ainsi de décaler la fenêtre de perception.

II.3. INCIDENCES DU PROJET SUR L'ÉGLISE DE MONCHY-LAGACHE

II.3.1. PHOTOMONTAGE N°1 AU NIVEAU DE LA PLACE DE 11 NOVEMBRE 1918

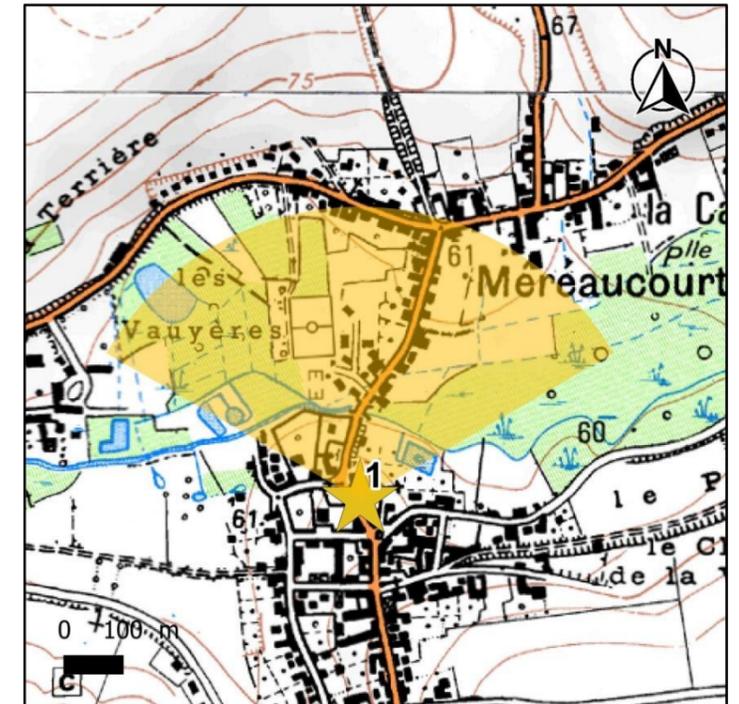
Date de la prise de vue	Horaire de la prise de vue	Distance de l'éolienne du projet la plus proche	Nombre d'éoliennes du projet visibles
29/03/2021	11 h 08	6 600 m (E6)	0/7

Le photomontage n°1 positionne l'observateur à proximité directe de l'église, au niveau de la place qui mène au bâtiment. L'observateur prend ici un peu de recul afin d'inclure l'église dans le panorama de 120°

D'après la vue illustrative (Photo 2), le paysage est relativement plat, marqué malgré tout par quelques ondulations qui masquent certaines éoliennes lointaines comme les machines du parc de Bernes. Les 7 éoliennes du projet des Moulins de la Cologne sont ici visibles. Les éoliennes E1 et E2 et E7 sont cependant en partie masquées par ces ondulations. Les machines s'implantent sur un même plan ce qui facilite la lecture du schéma d'implantation.

Sur la vue actuelle (Photo 3), le panorama s'ouvre sur la place du village. L'église Saint-Pierre couvre la partie droite de l'image. En second plan, les habitations du village arrêtent la majorité des visibilités en direction du projet. En arrière-plan, la ripisylve stoppe les ouvertures restantes. Comme illustré sur le photomontage (Photo 4), aucune éolienne du projet n'est visible depuis ce point de vue.

Au regard de cette première analyse, en raison des trames bâtie et arborée du village de Monchy-Lagache, aucune visibilité sur les éoliennes du projet n'est attendue. Ces filtres visuels ne présentent aucune porosité sur l'extérieur. Les incidences visuelles du projet peuvent être considérées comme nulles depuis ce point de vue.



Carte 2 : Localisation du point de vue du photomontage n°1 (Source : BE JC)

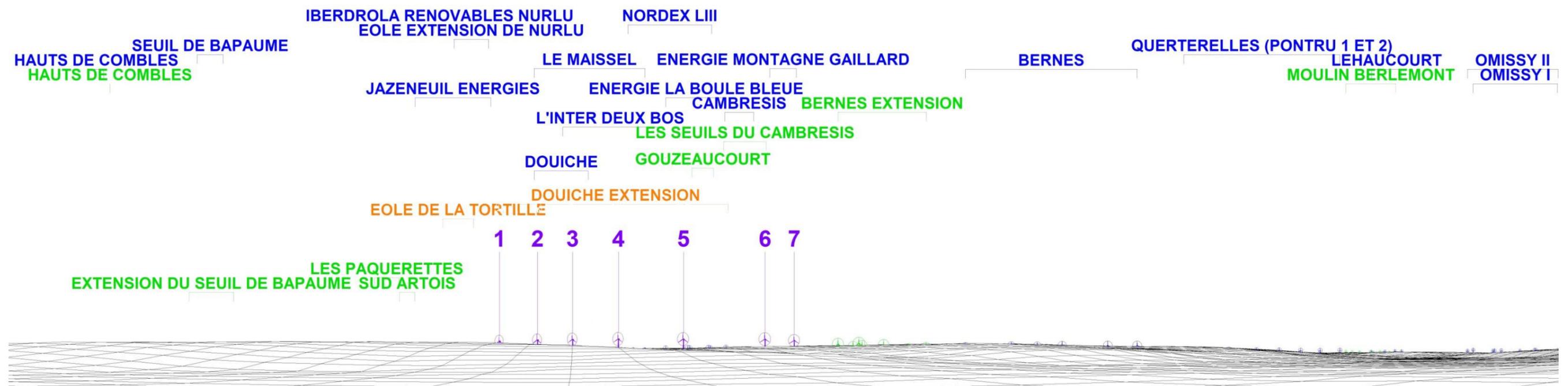


Photo 2 : Vue illustrative n°1 - projet éolien des Moulins de la Cologne au niveau de la place du 11 Novembre 1918 à Monchy-Lagache, à 6 600 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)



Photo 3 : Vue actuelle n°1 - projet éolien des Moulins de la Cologne au niveau de la place du 11 Novembre 1918 à Monchy-Lagache, à 6 600 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)



Photo 4 : Photomontage n°1 - projet éolien des Moulins de la Cologne au niveau de la place du 11 Novembre 1918 à Monchy-Lagache, à 6 600 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)





II.3.2. PHOTOMONTAGE N°2 AU NIVEAU DU CARREFOUR DE LA GRANDE RUE ET DE LA RUE DU HUIT MAI 1945

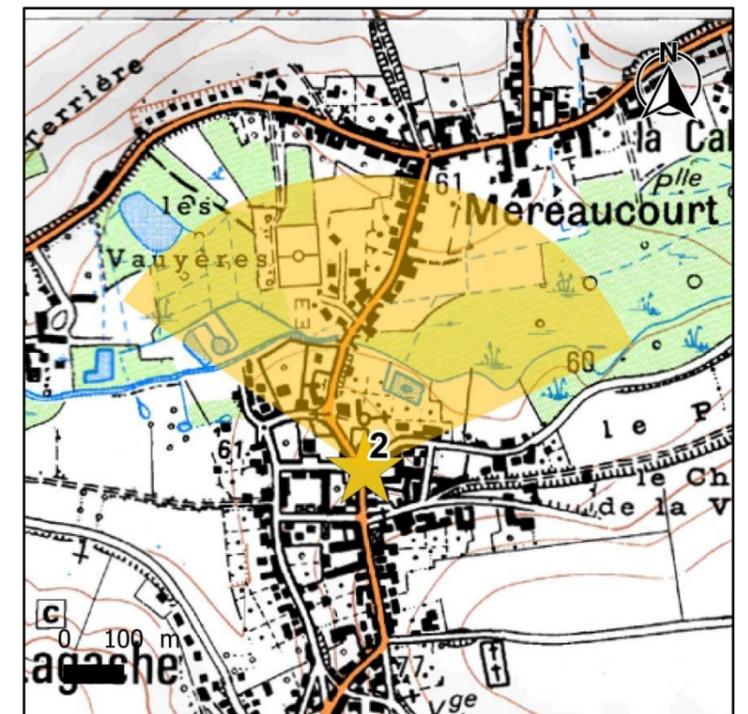
Date de la prise de vue	Horaire de la prise de vue	Distance de l'éolienne du projet la plus proche	Nombre d'éoliennes du projet visibles
29/03/2021	11 h 11	6 665 m (E6)	0/7

Le photomontage n°2 localise l'observateur au Sud du photomontage n°1, au carrefour de la Grande Rue et de la rue du Huit Mai 1945. Ce point de vue permet de prendre du recul vis-à-vis de l'église Saint-Pierre, et de la voir en covisibilité. L'observateur se positionne ici à l'extrémité de la place afin de bénéficier d'un espace ouvert plus propice aux vues lointaines.

En raison de la proximité de ce point de vue avec le précédent, le relief présenté sur la vue illustrative (Photo 5) est sensiblement similaire à l'illustration précédente. Le relief est essentiellement plan avec quelques ondulations qui masquent le bas des éoliennes les plus lointaines (E1, E2 et E7 notamment).

La vue actuelle (Photo 6) s'ouvre sur une des places du village de Monchy-Lagache. Au premier plan se positionne les habitations du bourg qui stoppent une grande partie des visibilités en direction du Nord. Le clocher de l'église est ici visible et émerge au-dessus de la trame bâtie. La rue principale du village de Monchy-Lagache offre une perspective qui permet une profondeur de champ visuel. Les vues sont malgré tout stoppées par la ripisylve qui constitue un filtre imperméable. Comme illustré sur le photomontage (Photo 7), aucune éolienne du projet des Moulins de la Cologne n'est visible depuis ce point de vue.

Depuis ce point de vue, la trame bâtie au premier plan stoppe la majorité des visibilités. Au second plan, la ripisylve constitue un filtre visuel imperméable. Les incidences visuelles depuis ce point de vue sont donc nulles.



Carte 3 : Localisation du point de vue du photomontage n°2 (Source : BE JC)

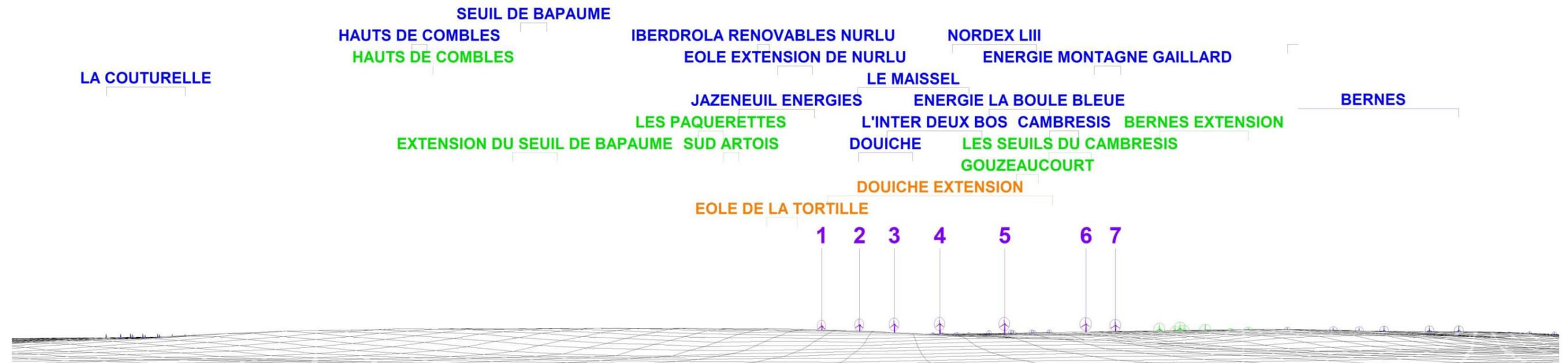


Photo 5 : Vue illustrative n°2 - projet éolien des Moulins de la Cologne au niveau du carrefour de la Grande Rue et de la rue du Huit Mai 1945 à Monchy-Lagache, à 6 665 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)



Photo 6 : Vue actuelle n°2 - projet éolien des Moulins de la Cologne au niveau du carrefour de la Grande Rue et de la rue du Huit Mai 1945 à Monchy-Lagache, à 6 665 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)



Photo 7 : Photomontage n°2 - projet éolien des Moulins de la Cologne au niveau du carrefour de la Grande Rue et de la rue du Huit Mai 1945 à Monchy-Lagache, à 6 665 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)





II.3.3. PHOTOMONTAGE N°3 AU NIVEAU AU CARREFOUR DE LA RUE DES CHARRONS ET DE LA GRANDE RUE

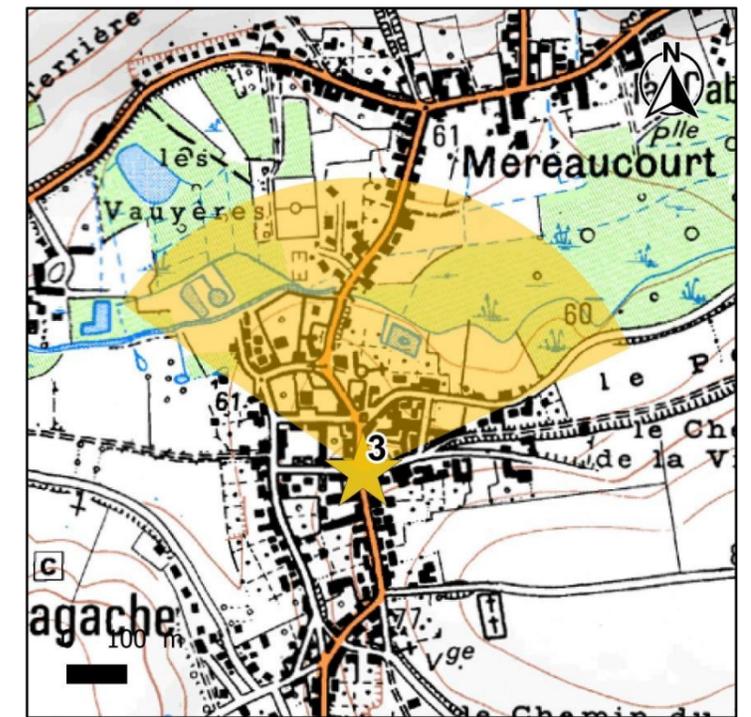
Date de la prise de vue	Horaire de la prise de vue	Distance de l'éolienne du projet la plus proche	Nombre d'éoliennes du projet visibles
29/03/2021	11 h 16	6 750 m (E6)	0/7

Le photomontage n°3 se localise au carrefour des Charrons et de la Grande Rue dans l'axe de cette dernière afin d'apercevoir le clocher de l'église Saint Pierre. L'observateur se place ici à proximité d'un parking, ce qui permet d'avoir un panorama dégagé qui donne à voir des éléments paysagers plus lointains. L'église est visible dans la perspective de la route.

La vue illustrative (Photo 8) présente un relief régulier et doux marqué malgré tout par quelques ondulations. L'ensemble des éoliennes du projet est ici visible et s'implante à proximité des éoliennes du parc accordé de Bernes extension. L'alignement des éoliennes rend la lecture du schéma d'implantation aisée.

Sur la vue actuelle (Photo 9), le premier plan s'ouvre sur les habitations du village qui raccourcissent les profondeurs de champ visuel. L'axe principal du village de Monchy-Lagache offre des vues lointaines vers le Nord en direction de l'église et du projet. Le monument inscrit est ici visible avec un clocher qui tend à présenter un rapport d'échelle proche aux habitations situées au premier plan. En arrière-plan et dans l'axe de la route, une partie de la trame boisée présent le long de l'Omignon est visible. Elle stoppe les visibilités vers l'extérieur du bourg. Aucune éolienne du projet n'est visible, les machines sont totalement masquées par la trame boisée (Photo 10).

Depuis ce point de vue, les éoliennes du projet ne sont pas visibles en raison des habitations du village de Monchy-Lagache et de la trame boisée qui stoppent la majorité des visibilités en direction du versant Nord de la vallée. Les incidences visuelles du projet depuis ce point de vue sont ainsi nulles et aucune covisibilité n'est attendue.



Carte 4 : Localisation du point de vue du photomontage n°3 (Source : BE JC)

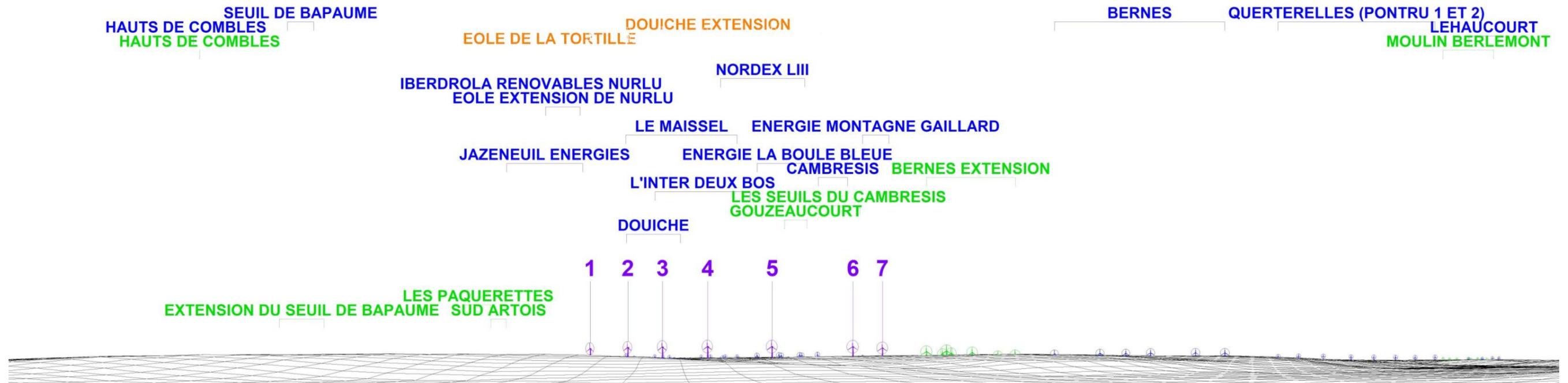


Photo 8 : Vue illustrative n°3 - projet éolien des Moulins de la Cologne au carrefour de la rue des Charrons et de la Grande Rue à Monchy-Lagache, à 6 750 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)



Photo 9 : Vue actuelle n°3 - projet éolien des Moulins de la Cologne au carrefour de la rue des Charrons et de la Grande Rue à Monchy-Lagache, à 6 750 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)



Photo 10 : Photomontage n°3 - projet éolien des Moulins de la Cologne au carrefour de la rue des Charrons et de la Grande Rue à Monchy-Lagache, à 6 750 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)



Grand Place
Maison d'habitation



II.3.4. PHOTOMONTAGE N°4 À L'ENTRÉE SUD DE MONCHY-LAGACHE

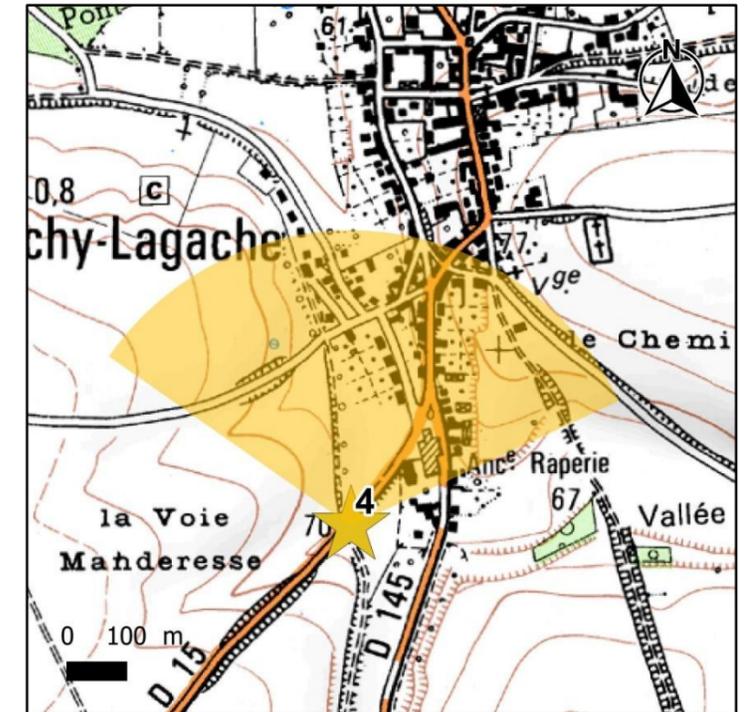
Date de la prise de vue	Horaire de la prise de vue	Distance de l'éolienne du projet la plus proche	Nombre d'éoliennes du projet visibles
29/03/2021	11 h 27	7 520 m (E6)	1/7

Le photomontage n°4 positionne l'observateur à l'extérieur du village de Monchy-Lagache, au niveau de l'entrée Sud, sur la départementale D15. Ce point de vue permet de prendre de la hauteur vis-à-vis du bourg qui se positionne au cœur de la vallée de l'Omignon.

La vue illustrative (Photo 11) présente un relief légèrement plus vallonné que pour les autres photomontages. En raison du recul vis-à-vis de la vallée de l'Omignon, le relief est légèrement plus accentué. L'ensemble des éoliennes reste cependant visible. L'alignement des machines sur une orientation Est/Ouest permet une lecture aisée du schéma d'implantation depuis ce point de vue.

La vue actuelle (Photo 12) offre un panorama sur le village de Monchy-Lagache. Les habitations de la frange Sud du village sont nettement visibles. Au centre du panorama, des plantations d'arbres masquent en grande partie les visibilitées sur le centre-bourg et notamment sur l'église qui n'est ici pas visible. Les éoliennes du projet s'implantent sur le versant opposé de la vallée de l'Omignon. En raison du recul au village, le haut des pales des éoliennes émerge au-dessus de la trame bâtie. La trame boisée présent au premier plan stoppe cependant la majorité des visibilitées sur les éoliennes du projet. Seul le bout des pales de l'éolienne E4 est visible.

L'observateur prend ici du recul vis-à-vis du village ce qui peut occasionner quelques visibilitées sur les éoliennes du projet. Malgré tout, la trame boisée et les habitations masquent une grande partie des machines et seule une partie de l'éolienne E4 est visible. Les incidences visuelles sont ainsi considérées comme très faibles.



Carte 5 : Localisation du point de vue du photomontage n°4 (Source : BE JC)

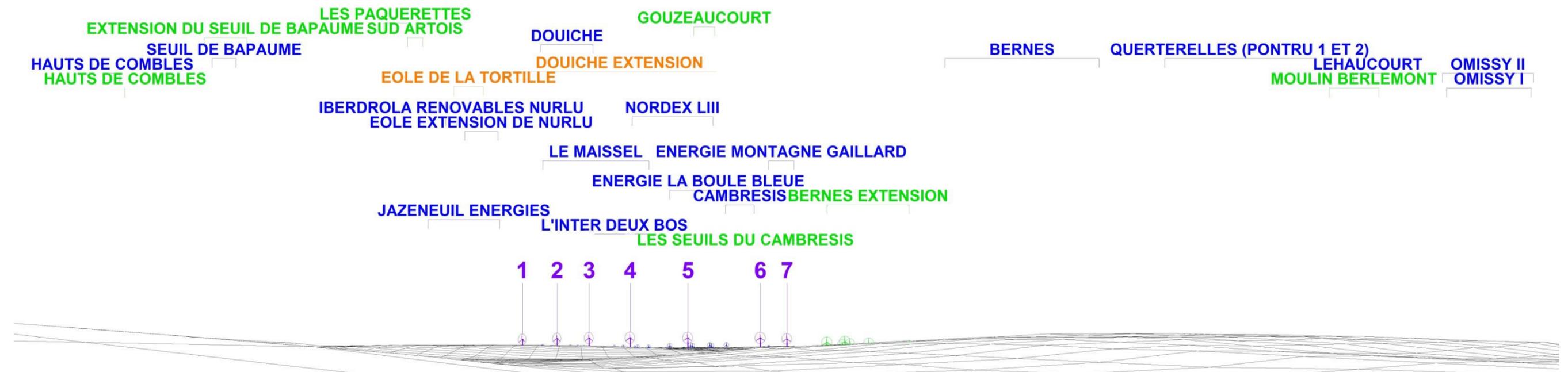


Photo 11 : Vue illustrative n°4 - projet éolien des Moulins de la Cologne à l'entrée Sud de Monchy-Lagache, à 7 520 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)



Photo 12 : Vue actuelle n°4 - projet éolien des Moulins de la Cologne à l'entrée Sud de Monchy-Lagache, à 7 520 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)



Photo 13 : Photomontage n°4 - projet éolien des Moulins de la Cologne à l'entrée Sud de Monchy-Lagache, à 7 520 m du projet, angle 120° (Source : BE JC)





078
MORCHY
LADACHE



CONCLUSION

Le projet des Moulins de la Cologne, présenté dans ce document, prévoit la mise en place de 7 éoliennes de 178,5 m de hauteur maximale au sein des communes de Cartigny et d'Hancourt. Afin d'évaluer au mieux les incidences visuelles sur le patrimoine du territoire, il a été demandé de compléter l'étude d'impact par une étude des incidences visuelles pour l'église Saint-Pierre de la commune de Monchy-Lagache, et plus particulièrement dans des cas de covisibilité. L'église se localise au sein de la vallée de l'Omignon, au Sud du projet, à environ 6,5 km de l'éolienne la plus proche du projet.

Afin de mesurer les potentielles incidences visuelles du projet éolien sur ce monument, l'UDAP a proposé 4 points de vue qui se positionnent à proximité de l'église. Depuis ces indications, des photographies ont été prises et des photomontages ont été réalisés.

L'église, qui est inscrite au titre des monuments historiques, se localise vers la frange Nord du bourg à proximité de la ripisylve de l'Omignon. Le relief, bien qu'essentiellement régulier présente quelques ondulations qui masquent le bas des éoliennes les plus lointaines. Les visibilitées en direction du projet sont très limitées de par la trame bâtie proche et de par la composante végétale qui constituent des filtres visuels épais et imperméables. Aucune visibilité n'est ainsi attendue sur les éoliennes du projet depuis l'intérieur du bourg. Le quatrième photomontage prend du recul vis-à-vis de l'église et se positionne à l'extérieur du village afin d'estimer les potentielles covisibilités entre le monument et le projet. Bien que cette prise de distance permette des visibilitées plus lointaines en direction du projet, la trame bâtie ainsi que la végétation arborée située à l'entrée du village stoppent la majorité des visibilitées. Seule une éolienne est ici en partie visible à travers les branchages sans feuilles des arbres.

En conclusion, aucune visibilité sur les éoliennes n'est attendue depuis l'intérieur du bourg. Depuis le Sud du village, les éoliennes du projet sont en partie visibles mais la distance ainsi que la trame végétale masquent la grande majorité des machines. Les incidences visuelles du projet des Moulins de la Cologne pour l'église Saint-Pierre inscrite de Monchy-Lagache sont considérées comme très faibles voire nulles.